

# La Gestion Pour Compte : PETITES RÉPARATIONS



## Vos Avantages

- Maîtrise des coûts
- Sécurité et mobilité accrue
- Meilleur suivi du véhicule
- Entretien effectué dans le réseau de marque du véhicule
- Accueil privilégié
- Un contrat d'entretien personnalisé et sans contraintes.

## Les "Plus" OVERLEASE

- Pas d'avance de fonds
- Réseau de marque le plus dense
- Au-delà de l'intervention, l'ensemble des réparations sont réalisées dans le même point de vente
- Toutes les interventions sont validées par nos experts techniques
- Un reporting via internet permet un suivi précis



## Principes

Cette prestation permet le contrôle, la prise en charge et la refacturation à l'euro des frais liés aux interventions non couvertes par le contrat d'entretien : carrosserie, vitrerie, sellerie, notamment.

**Elle ne peut être souscrite qu'en complément de la prestation maintenance.**

Vous bénéficiez des conditions tarifaires Overlease dans l'ensemble du Réseau Renault.

## Deux niveaux de prestations

### ■ L'option 1 : Vitrerie, éclairage, ouvrants couvre les interventions suivantes :

- Remplacement des rétroviseurs intérieurs et extérieurs,
- Remplacement des optiques de phares et feux extérieurs,
- Réparation et remplacement des vitres, pare-brise et lunette arrière,
- Réparation et remplacement des commandes des ouvrants de carrosserie, remplacement du bouchon de carburant,
- Remise en état et remplacement de la planche de bord, console et commandes,
- Fourniture de produits et opérations de confort (nettoyage climatisation, liquide lave-glace, boîte d'ampoules, aérosols de dégivrage et anti-crevaison).

### ■ L'option 2 : Carrosserie, sellerie couvre les prestations suivantes :

- Remplacement des boucliers, bandeaux, baguettes et enjoliveurs de roues,
- Réparation des petits chocs (mécanique, carrosserie, peinture),
- Réparation des ouvrants de carrosserie, remplacement des joints d'étanchéité,
- Remplacement des éléments de sécurité,
- Remplacement des garnitures intérieures,
- Réparation et remplacement des sièges garnitures,
- Réparation et remplacement des accessoires.

## Règles de gestion

Ces deux options, complémentaires, peuvent être souscrites ensemble ou séparément. Nous pouvons mettre en place, avec le responsable de parc, un seuil au-delà duquel il sera contacté par un conseiller Overlease, pour décider de la prise en charge ou non de l'intervention.

- Seuil d'alerte option 1 : 300 euros HT
- Seuil d'alerte options 1 et 2 : 500 euros HT
- Seuil d'alerte option 2 : 500 euros HT

## Paiement

Des honoraires de gestion sont prélevés mensuellement en même temps que le loyer financier.